

DÉCOUVREZ L'IMPOSITION DES PROFESSIONNELS ET DES ENTREPRISES - DIGITAL COACHÉ



AAA065C

5h30 dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

Objectifs

Maîtriser les principes généraux de l'imposition des entreprises et des professionnels (commerçant, artisan, profession libérale)

Profil Stagiaire(s)

Commerçant, artisan, profession libérale, collaborateur d'entreprise...

Profil animateur(s)

Fiscaliste.

Concepteur des modules

Expert de la thématique et du coaching à distance.



MODULES

Connaître les différentes formes d'imposition du professionnel

Les professionnels sont soumis à une imposition sur leur revenu. Il existe différentes catégories d'imposition en fonction de la nature de leur activité. Ces catégories peuvent être des Bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des Bénéfices non commerciaux (BNC) ou des bénéfices agricoles.

Connaître les autres revenus du professionnel

Quand un professionnel décide d'exercer sa profession dans le cadre d'une société commerciale, il a le choix entre différentes formes de sociétés telles que les Sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL).

Connaître les principes généraux de l'imposition des entreprises

Les entreprises industrielles et commerciales peuvent être soumises à l'impôt sur les sociétés, ou être imposées au nom des associés, selon leur forme juridique. Ces entreprises peuvent dans certains cas bénéficier d'une option entre ces deux régimes.

Connaître les modalités de calcul du résultat fiscal de l'entreprise

L'impôt sur les sociétés est calculé à partir du bénéfice fiscal, déterminé en fonction de règles propres.

La détermination du résultat imposable d'une entreprise : charges, plus et moins values

Les plus et moins-values de cession d'éléments de l'actif immobilisé d'une entreprise sont soumises à un régime particulier d'imposition. Par ailleurs, le principe général de déductibilité des charges pour la détermination du résultat connaît quelques exceptions.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr

DÉCOUVREZ L'IMPOSITION DES PROFESSIONNELS ET DES ENTREPRISES - DIGITAL COACHÉ



AAA065C

5h30 dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est coaché par un expert Demos qui, au travers de séances de coaching téléphoniques de 30 mn, l'aide à transposer les acquis de la formation dans son cadre professionnel et personnel.

Ces séances sont planifiées lors de la prise d'inscription et sont confirmées par mail 48h avant.

La synthèse des séances est accessible uniquement via l'accès sécurisé de l'apprenant.

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Connaitre les principes de base de l'imposition des entreprises en quelques heures.